

**MAIRIE
DE
BANDOL
83150****DECISION DU MAIRE**N° **26***CENTRE AERE PARC DU CANET***SORTIE D'INVENTAIRE COMMUNAL
MATERIEL DIVERS**

Nous, Jean-Paul Joseph, Maire de Bandol,
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2122-22,
Vu la délibération en date du 22 avril 2014 par laquelle le Conseil Municipal délègue certaines de ses attributions au Maire,
Considérant que le matériel vétuste ne peut plus être utilisé dans les différents services et doit par conséquent sortir de l'inventaire communal,

- DECIDONS -**ARTICLE 1^{er} :**

A compter du jour où la présente décision sera rendue exécutoire, le matériel suivant sera supprimé de l'inventaire communal :

- 1 table grise métal extérieure FERMOB 2008-1-0087
- 1 chaise aubergine métal adulte FERMOB 2008-1-0086
- 3 chaises grises métal mater FERMOB 2009-1-0145
- 4 tables enfant plateau gris int/ext 2012-1-0115
- 2 surmeubles armoire bureau bleu gris
- 8 chaises coque mater couleur beige
- 2 chaises coque mater couleur bleu ciel
- 2 chaises coque adulte couleur bleu
- 1 chaise turquoise réfectoire MAGNE 1996
- 1 TV Grundig ancien modèle petit format
- 2 HP AKAI speaker system SW-MX96
- 2 HP sans marque
- 1 lecteur DVD PHILIPS
- 6 piscines en plastique dur WESKO, 2m de diamètre
- 2 bibliothèques noires métal
- 1 sèche linge ELECTROLUX T2013 ELEC 9872100053
- 2 buffets MAGNE 1996
- 1 chaise verte mater plastique WESKO 2017
- 1 calculatrice à ruban

ARTICLE 2^{ème} :

La déchetterie de la Communauté de Communes Sud Sainte Baume, sise route du Beausset, 83150 Bandol, effectue la destruction du matériel hors d'usage.

ARTICLE 3^{ème} :

Monsieur le Trésorier Municipal, Percepteur de Saint-Cyr-sur-Mer, est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera déposée en Préfecture du Var et publiée selon la législation en vigueur.

Fait à Bandol, le **25 MAI 2018**

Jean-Paul JOSEPH,
Maire de Bandol par délégation
le 2^{ème} adjoint



Jean- Pierre CHOREL

L'an deux mille dix huit et le 17 mai, la commission extra-municipale de réforme, dûment convoquée le 24 avril, s'est réunie dans les locaux du centre aéré de la Mairie de Bandol.

Le matériel suivant :

- 1 table grise métal extérieure FERMOB 2008-1-0087
- 1 chaise aubergine métal adulte FERMOB 2008-1-0086
- 3 chaises grises métal mater FERMOB 2009-1-0145
- 4 tables enfant plateau gris int/ext2012-1-0115
- 2 surmeubles armoire bureau bleu gris
- 8 chaises coque mater couleur beige
- 2 chaises coque mater couleur bleu ciel
- 2 chaises coque adulte couleur bleu
- 1 chaise turquoise réfectoire MAGNE 1996
- 1 TV Grundig ancien modèle petit format
- 2 HP AKAI speaker system SW-MX96
- 2 HP sans marquee
- 1 lecteur DVD PHILIPS
- 6 piscines en plastique dur WESKO, 2m de diamètre
- 2 bibliothèques noires métal
- 1 sèche linge ELECTROLUX T2013 ELEC 9872100053
- 2 buffets MAGNE 1996
- 1 chaise verte mater plastique WESKO 2017
- 1 calculatrice à ruban

Seront sortis de l'inventaire et mis à la vente ou à la déchetterie.

Noms – Prénoms	Fonctions	Signatures
M. Franck BERTONCINI	Adjoint municipal	
M. Jean-Pierre CHOREL	Adjoint municipal	
M. CECCALDI Michel		
M. Antoine GARCIA	Conseiller municipal	
M. Christian VIVIER	Adjoint municipal	
MME MAES Danièle	Adjointe à l'enfance	
MME ISNARD Monique	Directrice centre aéré	
MME LARUELLE Sylvie	Directrice adjointe	

Dr Rochebeau

